

## **Résolution 598**

### **pour un déménagement provisoire des fonctionnaires de la police judiciaire en attendant la fin des travaux à l'hôtel de police du boulevard Carl-Vogt (VHP)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- Les conditions déplorables dans lesquelles travaillent les fonctionnaires de la police judiciaire ;
- Les dénonciations maintes fois réitérées par la commission des visiteurs officiels de prison depuis plus de 8 ans ;
- Que les lourds travaux en cours doivent se prolonger pendant encore de longs mois,

invite le Conseil d'Etat

1. A trouver, dans les meilleurs délais, des locaux provisoires, en attendant la fin des travaux à l'hôtel de police du boulevard Carl-Vogt, afin que les fonctionnaires de la police judiciaire puissent travailler dans des conditions qui respectent la législation sur le travail et la dignité humaine.